



**Coalition
pour la dignité
des aînés**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La Coalition pour la dignité des aînés réagit au budget 2024-2025

UN VIRAGE AU RALENTI : UN BUDGET INSUFFISANT POUR CONCRÉTISER LE VIRAGE VERS LES SOINS ET SERVICES À DOMICILE

QUÉBEC, le mardi 12 mars 2023 – La Coalition pour la dignité des aînés s'inquiète de voir le virage vers les soins et services à domicile maintes fois promis par le gouvernement être freiné par un ralentissement du rythme de croissance des investissements publics largement en-deçà des besoins du milieu. Ces besoins, démontrés par de nombreux intervenants, ont récemment été réitérés par la Commissaire à la santé et au bien-être (CSBE) dans son dernier rapport.

« Au dernier budget, nous rappelions les chiffres avancés par la Vérificatrice générale, qui soulignait qu'un investissement additionnel de 2 G\$ par an représentait un strict minimum uniquement pour maintenir le niveau de soins à domicile actuellement offert aux aînés en grande perte d'autonomie. Malheureusement, les investissements prévus dans le sixième budget de ce gouvernement nous laissent croire que le grand virage vers les soins à domicile tardera encore à se matérialiser. On devrait plutôt parler d'un virage au ralenti! » a réagi **Mme Andrée Lamontagne, porte-parole de la Coalition pour la dignité des aînés.**

La CDA réfère notamment au rapport de la Chaire de recherche Jacques-Parizeau en politiques économiques de HEC Montréal, remis en novembre à la CSBE, qui estime que le Québec aura besoin de 14 000 infirmières, 45 000 aides à domicile et 42 500 places en établissements de soins de longue durée de plus d'ici 2040, en raison du vieillissement de la population. Même avec l'ajout de ces ressources additionnelles, le taux de réponse du système de santé québécois aux besoins en soins à domicile demeurerait famélique, à 10%.

« Saupoudrer des mesures ici et là ne suffit plus. On en voit les conséquences depuis la pandémie, avec un réseau affaibli et des histoires d'horreur trop souvent vécues par des personnes âgées et leurs proches. Si on veut obtenir des résultats différents et garantir à tous les aînés la dignité à laquelle ils ont droit, on doit changer de recette. Il faut placer les soins et services à domicile au cœur de nos investissements en santé, avec la prévention et le maintien de l'autonomie en tête. » ajoute **M. Paul René-Roy, porte-parole de la Coalition pour la dignité des aînés.** La CDA souhaite voir un rééquilibrage des investissements en soins de longue durée, actuellement concentrés dans les établissements, en faveur des soins à domicile.

La Coalition salue toutefois l'élimination prochaine de la réduction de la rente de retraite pour les personnes âgées en situation d'invalidité, une demande légitimement portée par le collectif *Les invalides au front* depuis de nombreux mois.

UN RENDEZ-VOUS NATIONAL SUR LE MAINTIEN À DOMICILE EN MAI

Constatant les défis accablant toujours la population aînée du Québec et dans la foulée de la conclusion du mandat spécial de la CSBE sur le soutien à domicile, la CDA réunira un maximum d'intervenants touchant de près ou de loin à cette question essentielle à l'occasion d'un Rendez-vous national sur le maintien à domicile, prévu le 8 mai 2024 à l'Hôtel Château Laurier, à Québec.

Afin de cibler un nombre circonscrit de solutions précises et concrètes à faire valoir auprès des décideurs, la CDA compte s'appuyer sur le savoir d'expertes et d'experts, mais aussi sur les meilleures pratiques identifiées par les organismes du secteur et les besoins exprimés par les personnes aînées elles-mêmes. La Commissaire à la santé et au bien-être, Mme Joanne Castonguay, prononcera d'ailleurs la conférence d'ouverture de l'événement.

Pour en savoir plus : <https://cahier.coalitiondigniteaines.quebec/>

À propos de la Coalition pour la dignité des aînés

Fondée en juin 2020, la Coalition pour la dignité des aînés est un regroupement de six associations nationales représentant plus de 150 000 personnes aînées et constituant un interlocuteur privilégié pour les dossiers qui touchent et qui rejoignent les préoccupations des aînés du Québec. Les États généraux sur les conditions de vie des aînés organisés par la Coalition le 3 mai 2022 furent une première historique au Québec, où plus de 90 personnes issues de 45 organisations se sont réunies afin de prioriser des solutions pour garantir à toutes les personnes aînées la dignité à laquelle elles ont droit.

– 30 –

Source : Coalition pour la dignité des aînés

Renseignements : Cedrik Verreault
cverreault@catapultecommunication.com
(581) 745-1499